

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. François Boissonneault, maire
M. Robert Chabot, conseiller
M. Claude Baillargeon, conseiller
M. Christian Beaudry, conseiller
M. Michel Brien, conseiller
M. Réjean Boutin, conseiller
M. Adrien Steudler, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 juillet 2014 à 19 h, à la salle du conseil située au 348, rue de l'Église, à Racine.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES :

La séance ordinaire est ouverte à 19 h par M. François Boissonneault, maire de Racine.

Mme Mélisa Camiré, Directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

- 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014;
- 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2014;

4 REPRÉSENTATIONS : Renelle Jeanson – Station de vidange de roulottes

5 PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :

6 ADMINISTRATION :

- 6.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 26 juin 2014;
- 6.2 Dépôt des indicateurs de gestion;

7 CORRESPONDANCE :

- 7.1 Liste des correspondances;

8 RÈGLEMENT :

9 RÉOLUTIONS :

- 9.1 Octrois de contrats - Aménagement du bureau municipal – 145, Route 222;
- 9.2 Utilisation du fonds carrières et sablières;
- 9.3 Invitation tournoi de golf des gens d'affaires VFS (commandite et inscription);
- 9.4 Participation au congrès FQM 2014 du 25 au 27 septembre 2014;
- 9.5 Octroi de contrat – pochettes de presse;
- 9.6 Signature d'une entente avec la CSST pour la constitution d'une mutuelle de prévention (correction);
- 9.7 Ministère des Transports du Québec – sortie d'urgence;
- 9.8 Régie incendie – entente;
- 9.9 Motion de félicitations à M. Jean-Claude Thibault – Ambassadeur de l'environnement;
- 9.10 Motion de félicitations à tous les bénévoles de la Fête de la St-Jean Baptiste;

10 QUESTIONS DIVERSES :

11 DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

2014-07-139

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame la Directrice générale et secrétaire-trésorière,

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu:

10.1 Appui à la demande d'aide financière pour des travaux au centre communautaire de Valcourt

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

2014-07-140

3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014

ATTENDU QUE tout un chacun des membres de ce conseil déclare et reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance du conseil municipal tenue le 2 juin 2014.

Il est proposé par M. Christian Beaudry, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est, par la présente, exemptée de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 2 juin 2014, et que le procès-verbal de la séance soit et il est accepté tel que rédigé.

2014-07-141

3.2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2014

ATTENDU QUE tout un chacun des membres de ce conseil déclare et reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance du conseil municipal tenue le 30 juin 2014.

Il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est, par la présente, exemptée de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 30 juin 2014, et que le procès-verbal de la séance soit et il est accepté tel que rédigé.

4. REPRÉSENTATIONS : Renelle Jeanson – Station de vidange de roulottes

Madame Jeanson souligne que les propriétaires de roulottes sont en désaccord avec la décision du conseil de condamner la station de vidange et donne des explications à ce sujet. Elle demande à la municipalité de rétablir le service et dépose une pétition.

Les membres du conseil, après délibérations à ce sujet, expliquent que pour le moment, la station de vidange sera ouverte pour les contribuables, mais que la publicité devra cesser (dans les revues ou autres). Par la suite, la situation sera réévaluée.

2014-07-142

Il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la station de vidange de roulottes soit réouverte pour les contribuables de

Racine seulement.

Que la municipalité de Racine fasse retirer toute publicité à cet égard (affiche au chemin, publicité dans toute revue ou site internet)

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :

La période de questions débute à 19 h 20 et se termine à 19 h 25.

Les sujets de la fermeture de la station de vidange des roulottes, location de chalet au Lac Miller et le coût de l'essence pour la niveleuse ont été discutés.

6. ADMINISTRATION :

6.1. Adoption de la liste des comptes à payer au 26 juin 2014

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la liste de comptes à payer au montant de deux cent trente mille quatre cent quatre dollars et quatre-vingt-huit cents (230 404,88 \$) préparées par le Directeur général adjoint, couvrant la période du 23 mai au 26 juin 2014, soit adoptée.

6.2. Dépôt des indicateurs de gestion

Conformément à l'article 955 du Code municipal, le rapport des indicateurs de gestion municipale pour 2013 est déposé devant le conseil.

7. CORRESPONDANCE :

7.1. Liste des correspondances

La liste des correspondances reçues au mois de juin est remise aux membres du conseil.

8. RÈGLEMENT :

9. RÉOLUTIONS :

9.1. Octrois de contrats – Aménagement du bureau municipal – 145, Route 222

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite aménager le nouveau bureau municipal au 145, Route 222;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a invité des entreprises à soumissionner pour différents travaux à être effectués pour l'aménagement du bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE chacune des soumissions reçues constitue une dépense de moins de 25 000 \$;

À ces causes, il est proposé par M. Réjean Boutin, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil accorde un budget de trente mille dollars (30 000 \$) pour l'aménagement du nouveau bureau municipal, soit à même les postes budgétaires suivants :

- 03-310-01-722 la somme de 10 000 \$;
- 03-210-30-840 la somme de 20 000 \$.

QUE le maire, M. François Boissonneault et la Directrice générale et secrétaire-

trésorière, Mme Mélisa Camiré, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour l'acquisition du bâtiment et les conventions de don.

2014-07-145

9.2. Utilisation du fonds carrières et sablières

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué des travaux de rechargement des rangs 1 et 2;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés par la compagnie Yves Fontaine & fils et Entreprises Daniel Fontaine Inc.;

À ces causes, il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise l'utilisation de la somme de quarante-six mille six cent dix-neuf dollars et vingt-cinq cents (46 619,25 \$) plus les taxes applicables pour les travaux de rechargement des rangs 1 et 2.

QUE les sommes soient appropriées au poste budgétaire no 02-320-02-620 – Transfert réserve carrières et sablières.

2014-07-146

9.3. Invitation tournoi de golf des gens d'affaires VSF

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Racine a reçu une invitation à participer au 24e tournoi de golf des gens d'affaires du Val Saint-François organisé par le Centre local de développement de la MRC du Val-Saint-François qui se tiendra le 22 août au Club de golf de Valcourt ;

À ces causes, il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Racine décline l'invitation pour cette année.

2014-07-147

9.4. Participation au congrès FQM 2014 du 25 au 27 septembre 2014

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le maire François Boissonneault et la directrice générale Mélisa Camiré soient et sont par les présentes autorisés à participer au congrès de la FQM 2014 qui aura lieu du 25 au 27 septembre 2014 à Québec;

Que la réservation pour des chambres pour M. Boissonneault et Mme Camiré soit envoyée à la MRC, pour des suites traditionnelles au Palace Royal au prix de 225 \$/nuit;

Que ce conseil accepte ladite dépense au montant de mille trois cent dollars (1 300 \$) plus les taxes applicables pour les frais d'inscription. Les frais de déplacement, si nécessaire, les frais de repas et de logement seront payés sur présentation de pièces justificatives.

Les frais de réservation pour le souper spectacle et l'activité du conjoint sont à la charge du participant.

2014-07-148

9.5. Octroi de contrat – pochettes de presse

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire fabriquer des pochettes de presse aux couleurs de la municipalité de Racine;

CONSIDÉRANT QUE ces pochettes seront utilisées, notamment, pour la remise des informations aux nouveaux arrivants, de même que pour tout dossier de presse à être présentés aux médias;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé deux soumissions, soit à l'Imprimerie Martineau à Windsor et à Sercost à Acton Vale;

À ces causes, il est proposé par M. Christian Beaudry, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité autorise la dépense de six cent soixante dollars (660 \$) plus les taxes applicables pour l'impression de 500 pochettes de presse aux couleurs de la municipalité et octroi le contrat à l'entreprise Sercost de Acton Vale.

2014-07-149

9.6. Signature d'une entente avec la CSST pour la constitution d'une mutuelle de prévention (correction)

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'annuler la résolution 2014-05-113;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Racine se déclare satisfaite de l'entente avec la CSST pour la constitution d'une mutuelle de prévention;

CONSIDÉRANT QUE l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2014 est acceptée telle que rédigée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Racine autorise la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à signer l'entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité;

À ces causes, il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que Mme Mélisa Camiré, Directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tous documents relatifs à l'entente avec la CSST pour la participation à une mutuelle de prévention telle que présentée après avoir pris connaissance du document intitulé Mutuelle de prévention « FQM-Prévention (MUT-00709) - Convention relative aux règles de fonctionnement », précisant les règles de fonctionnement, les obligations et responsabilités des membres de la mutuelle.

2014-07-150

9.7. Ministère des Transports du Québec – sortie d'urgence

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt a demandé à la municipalité l'installation de panneaux indiquant la sortie de véhicule d'urgence aux abords de la caserne satellite sur la route 222;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de panneaux sur la route 222 est de juridiction provinciale;

À ces causes, il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De demander au Ministère des Transports du Québec d'installer, aux abords de la caserne située sur la route 222, des panneaux indicateurs « Sortie de véhicule d'urgence » conçus à cet usage.

2014-07-151

9.8. Régie incendie - Entente

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est favorable à ce que la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie mandate un consultant externe afin d'étudier des solutions et des modèles de gestion tel que suggéré par M. Rénald Chênevert, maire de Valcourt et par M. Patrice Desmarais, président de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demande que ladite étude soit complétée à temps afin que les nouvelles quotes-parts soient en vigueur pour la taxation de 2016;

À ces causes, il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité souhaite que la Régie mandate un consultant externe qui proposera des solutions et des modèles de gestion.

2014-07-152

9.9. Motion de félicitations à M. Jean-Claude Thibault – Ambassadeur de l'environnement

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'une mention de félicitations est formulée à l'égard du citoyen, monsieur Jean-Claude Thibault, nommé ambassadeur de l'environnement pour les 25 ans du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. Monsieur Thibault a reçu ce titre pour avoir eu un impact significatif en environnement dans les 25 dernières années. Félicitations à monsieur Jean-Claude Thibault.

2014-07-153

9.10. Motion de félicitations à tous les bénévoles de la Fête de la St-Jean Baptiste;

Il est proposé par M. Réjean Boutin, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'une mention de félicitations est formulée à l'égard de tous les bénévoles de la Fête de la St-Jean Baptiste à Racine pour le succès obtenu cette année. Félicitations à tous.

10. QUESTIONS DIVERSES :

2014-07-154

10.1 Appui à la demande d'aide financière pour des travaux au centre communautaire de Valcourt

ATTENDU QUE le Centre communautaire existe depuis plus d'une cinquantaine d'années et le Conseil municipal de la Ville de Valcourt souhaite effectuer des mise aux normes et des travaux de réaménagement misant sur la sécurité et l'accessibilité;

ATTENDU QUE le Centre communautaire est un bâtiment multifonctionnel à caractère communautaire et social;

ATTENDU QUE la situation géographique de Valcourt fait en sorte que la Ville de Valcourt est la ville centre et que ce bâtiment sert à la communauté et aux organismes de la région;

ATTENDU QUE les travaux permettront aux organismes et intervenants communautaires et sociaux, tant locaux que régionaux, de pouvoir bénéficier d'espace, de disponibilité et d'accès sécuritaires;

ATTENDU QU' une accessibilité accrue permettra aux organismes de Valcourt et la Région de participer et contribuer d'avantage à la vie de leur communauté;

ATTENDU QUE le sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités permet d'accompagner les municipalités dans la réalisation de projets d'infrastructure à vocation municipale ou communautaire et est destiné à répondre aux besoins de sécurité et de santé d'une collectivité et à améliorer l'offre de service et la qualité de vie des citoyens;

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal de Racine appuie la Ville de Valcourt pour leur demande d'aide financière soumise au Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire pour la réalisation de travaux au Centre communautaire de Valcourt dans le cadre du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

2014-07-155

10.2 Avis de motion

Avis vous est par les présentes donné par M. Christian Beaudry, conseiller, qu'à une prochaine séance du conseil, il proposera ou fera proposer l'adoption d'un règlement numéro 246-07-2014 sur les nuisances relativement à la berce de caucase.

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum)

La période de questions débute à 19 h 45 et se termine à 20 h 10.

Le sujet de la procédure d'adoption de règlement relatif à l'urbanisme, le règlement sur l'affichage, le publipostage relatif au presbytère et la berce de caucase ont été discutés.

2014-07-156

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant

M. le conseiller Michel Brien propose la levée de la séance à 20 h 11.

M. François Boissonneault
Maire

Mme Mélisa Camiré
Directrice générale et secrétaire-trésorière